



Reclamation du garage suite a un oubli du vendeur

Par **MELOU**, le **26/10/2009** à **12:21**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule d'occasion en faisant un apport et un crédit auprès de l'organisme de financement du garage.

Tout apparait bien sur la facture, y compris les frais de carte grise et de mise en circulation du véhicule.

Au moment du paiement, à la livraison, le vendeur m'a demandé un chèque correspondant à mon apport et il a préparé le dossier de crédit pour le reste.

Le garage se rend compte maintenant qu'il a oublié de me demander un chèque pour la carte grise.

Le montant en question figure bien sur la facture.

Ils souhaitent que je règle maintenant ce montant ou que l'on modifie l'offre de crédit (crédit fait il y a plus d'un mois).

Pour ma part, sans contester que je doive cette somme, je trouve anormal qu'elle me soit réclamée maintenant car j'ai été de bonne foi et suivi la demande du vendeur. Ce n'est pas moi qui ait fait les calculs.

Qu'en pensez-vous ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Sincères salutations.